

02 mai 2013 -13:52

Le nombre de bénéficiaires des CPAS augmente, surtout dans les communes à faible revenu

BRUSSEL, 02/05/13 – Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration augmente encore légèrement en Belgique pour s'établir à 94.947 personnes par mois en moyenne actuellement. Le dernier taux de croissance moyen mensuel en date communiqué par le SPP Intégration sociale de 0,3 % confirme cette tendance. Ce niveau reste largement supérieur aux 83.038 bénéficiaires d'avant la crise. Les jeunes de moins de 25 ans font figure d'exception dans les analyses chiffrées, puisque cette catégorie affiche une croissance de 2 % contre 0,3 % globalement.

« Cette dégradation de la situation des jeunes a pour conséquence de rajeunir considérablement la population des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. Aujourd'hui, un tiers des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale est âgé de moins de 25 ans », explique Julien Van Geertsom, président du SPP Intégration sociale.

L'analyse par cluster fait ressortir deux schémas d'évolution des communes en fonction de leur effectif démographique. Alors que le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale est globalement en augmentation, la tendance observée dans le cluster regroupant les grandes villes est baissière.

Après deux années de hausse consécutives, le SPP Intégration sociale enregistre une diminution du nombre d'étrangers bénéficiant d'une aide financière octroyée par les CPAS. Le taux de 24,5% en 2010 a régressé pour atteindre -0,8 % en 2012 : la tendance s'est inversée.

Malgré cette tendance générale à la baisse, la répartition entre CPAS ne suit pas partout les mêmes tendances. En chiffres absolus, les demandeurs d'asile se concentrent davantage dans les grandes villes depuis que le plan de répartition n'est plus appliqué. Et les régularisations concernent principalement des populations présentes dans les grandes villes et dans les communes de grande taille.

« Contrairement aux idées reçues, l'aide médicale urgente aux illégaux n'explose pas. Au contraire, depuis 2010, le nombre de ces interventions est en régression. », explique Julien Van Geertsom.

En outre, la part de l'aide médicale urgente dans l'aide médicale globale diminue fortement depuis 2007. Depuis lors, elle a presque régressé de moitié en passant de 62,2% à 38,3%.

En vue d'étudier de manière plus approfondie la répartition dans les différentes communes, les CPAS ont été répartis en 4 classes : les communes dont les habitants présentent un faible revenu médian (IC1), un revenu médian faible à moyen (IC2), un revenu médian moyen à élevé (IC3), et un revenu médian élevé (IC4).

Nous constatons quelques phénomènes :

1) L'écart se creuse entre les communes.

L'écart par rapport au nombre de bénéficiaires par 1000 habitants entre les communes au revenu médian faible et les communes au revenu médian élevé s'intensifie chaque année. Le nombre de bénéficiaires

dans les communes au revenu médian faible est passé de 19,7 en 2003 à 26,9 en 2012. Dans les communes présentant un revenu médian élevé, ce chiffre est passé de 7,8 en 2003 à 5,5 en 2012.

2) Une forte augmentation du nombre de bénéficiaires de revenu d'intégration dans les communes au revenu médian faible.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par 1000 habitants a uniquement augmenté dans les communes dont les habitants présentent un faible revenu médian et est passé de 13,0 en 2003 à 17,8 en 2012. La situation dans les communes dont les habitants affichent un revenu médian moyen (IC2 et IC3) et un revenu médian élevé est restée stable, avec respectivement 6 et 3 bénéficiaires par 1000 habitants.

3) Diminution du nombre de bénéficiaires de l'aide financière dans les communes dont les habitants enregistrent un revenu médian plus élevé.

Au cours de la période 2003-2009, le nombre de bénéficiaires de l'aide financière par 1000 habitants a diminué dans toutes les communes. Voici les chiffres respectifs : IC1: de 4,4 à 3,2 ; IC2 : de 3,1 à 1,6 ; IC3 : de 3,7 à 1,2 ; et IC4 : de 4,2 à 1,0. Entre 2009 et 2012, le nombre de bénéficiaires a de nouveau augmenté, à l'exception des communes présentant un revenu médian élevé, où ce chiffre est passé à 0,9 bénéficiaire par 1000 habitants. Ceci confirme la tendance de diminution du nombre d'étrangers bénéficiant d'une aide financière octroyée par les CPAS en Belgique.

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be